

2 JOURNÉES DE SÉMINAIRE COMMENT CONCILIER PLANIFICATION ET OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENT ?

PROGRAMME

**29
NOV.**

**LA CREOLE BEACH HOTEL
LE GOSIER**

**CONFLITS URBAINS ET APPROCHES DURABLES
DANS NOTRE CONTEXTE GUADELOUPÉEN**

**30
NOV.**

**HOTEL FORT ROYAL
DESHAIES**

**LE LITTORAL : ESPACE MENACÉ OU TERRITOIRE
D'AVENIR**



2 JOURNÉES DE SÉMINAIRE COMMENT CONCILIER PLANIFICATION ET OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENT ?



JOUR 1

« CONFLITS URBAINS ET APPROCHES DURABLES DANS NOTRE CONTEXTE GUADELOUPÉEN »

CADRE ET CONTEXTE

Souvent improprement assimilé à la guerre ; le **conflit**, expression d'une divergence d'intérêt ou des **points de vue**, est inhérent aux formes de vie et à leur interaction dans le cadre d'une **communauté**, qu'elle soit résidentielle ou fonctionnelle.

La Guadeloupe de par ses dispositions géographiques et climatiques ou des iniquités foncières liées notamment au legs colonial ; est le théâtre de conflits d'usage ou d'intérêt, dans la distribution, l'occupation ou la destination du sol.

Pour nos collectivités cela peut impacter tant l'élaboration des documents d'urbanisme communaux ou supra-communaux (PLU, SCOT, SRCE-SRPNB, SAR...) que les opérations d'aménagement (Rénovation urbaine, Cœur de Ville, Projet OCEAN...).

« L'intérêt général, n'étant pas la somme des intérêts particuliers », ce séminaire s'inscrit à la fois dans les termes de l'article L.110 du Code de l'Urbanisme sur la **démocratie participative** et la révision constitutionnelle de 2003 sur l'**expérimentation législative**.

FINALITÉ ET OBJECTIFS

L'urbanisme durable, n'a pas vocation à annihiler le conflit mais à fournir le cadre et les leviers permettant de l'anticiper, le résoudre et le « manager » afin d'en limiter l'impact sur l'intérêt collectif et d'accompagner la construction du consensus.

Au moyen de retours d'expérience locaux et internationaux, cette journée se propose ainsi de présenter des outils et approches durables et applicables localement, dans la **Médiation**, la **Concertation** et le **Pilotage** de projet.

L'objet in fine est de présenter un canevas facilitant l'intégration de ces aspects dans la planification et l'aménagement en milieu urbain (SCOT de Cap Excellence, Technopôle de Morne Bernard à Baie Mahault...), rural (PLH de la CANGT...) ou littoral (Grand Baie au Gosier, Vieux Bourg à morne à l'Eau...): l'**Approche Urbaine Durable**.

DATES ET LIEU DE L'ACTION

Organisé le 29 Novembre 2018, dans le prolongement de la Journée mondiale de l'Urbanisme, ce séminaire se tiendra à La Créole Beach.



JOUR 1

« CONFLITS URBAINS ET APPROCHES DURABLES DANS NOTRE CONTEXTE GUADELOUPÉEN »

GRAND TÉMOIN

Mina Ananda YENKAMALA

*Juriste spécialisé en Droit public et Administration des collectivités territoriales
Présidente de l'Institut Ayurvédique de la Guadeloupe -
Psychologue Hospitalier*

08h30

Allocutions protocolaires

09h00

Introduction interactive
aux conflits urbains et à leurs enjeux en Guadeloupe
Axel GRAVA, Animateur RUDG

09h30

Table ronde

De l'échelon macro au micro-territorial, impact du
conflit sur le développement durable (Guadeloupe)
► Conseil Régional de la Guadeloupe,
► Conseil Départemental de la Guadeloupe
► Direction de l'Environnement de l'Aménagement et
du Logement de la Guadeloupe
► Agence des 50 Pas Géométriques de la Guadeloupe

Bilan de la table ronde

La vision de l' élu

Jean Claude PIOCHE, Association des Maires de
Guadeloupe

10h30

Retour d'expérience

Quand du conflit naît le projet : Le Concept alternatif
d'aménagement du quartier de Volga Plage
(Martinique)
Anicet SOQUET, Porte Parole du Conseil Citoyen de Volga
Plage.

11h30

Retour d'expérience

Lévwaz, Conseil des Sages,
Comités de quartier... Une expérimentation pionnière
de la démocratie participative en Guadeloupe
Ary BROUSSILON, Sociologue, Ancien Maire de Petit
Bourg

PAUSE DEJEUNER : 12h30-13h30

13h30

Retour d'expérience

La méthodologie HARAPPA :
l'association des habitants à l'ensemble des étapes du
projet, un mode de résolution anticipée du conflit ?
Sylvia FREY, Architecte-sociologue

14h30

Deux entretiens en miroir

POLITIQUE & STRATÉGIE

► Le développement social, une méthodologie de
pilotage du consensus en milieu urbain ?

Michel RENE, Direction du développement social et de
la politique de la ville, Communauté d'agglomération CAP
Excellence

► La Zone agricole protégée (ZAP), un outil de gestion
du conflit en milieu rural, entre sanctuarisation et
valorisation ?

Pascal GANE, Direction de la Prospective et des Etudes,
Ville de Saint François

URBANISME OPÉRATIONNEL & ANIMATION TERRITORIALE

► Vacance, latence, absence... Occuper le terrain pour
mieux prévenir le dissensus d'usage ?

Séverine FLATOT, Etablissement Public Foncier de
Guadeloupe

► L'ingénierie citoyenne, un nouvel interlocuteur dans
l'implication et l'association des habitants au projet
urbain ?

Sylvie ADELAIDE, Urbaniste-Présidente de l'association
« Pli Bel La Ri »

BILAN DES ENTRETIENS-MIROIR

► Le regard de l' élu

Jacques BANGOU, Maire de Pointe à Pitre

15h45

AEU, AUD, Eco Quartiers...
tour d'horizon de ces modes de management
« intégrés » du projet

► **Axel GRAVA**, Animateur du Réseau d'Urbanisme
Durable, CAUE de la Guadeloupe

15h50

Quizz

Comment aborder la gestion du dissensus et le
pilotage du consensus dans ma pratique d' élu, de
technicien ou de professionnel ?

16h00

Perspectives

La méthodologie HARAPPA :
l'association des habitants à l'ensemble des étapes du
projet, un mode de résolution anticipée du conflit ?
Mina YENKAMALA, Grand Témoin de la journée

16h00

Clôture

Des conclusions aux perspectives
Jack SAINCILY, Directeur du CAUE de la Guadeloupe

2 JOURNÉES DE SÉMINAIRE COMMENT CONCILIER PLANIFICATION ET OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENT ?



JOUR 2

« LE LITTORAL : ESPACE MENACÉ ET TERRITOIRE D'AVENIR »

CADRE ET CONTEXTE

Si l'Agence des 50 pas géométriques de la Guadeloupe a été créée par la loi du 30 décembre 1996, c'est le décret du 30 novembre 1998 qui a précisé sa nature juridique, ses modalités de fonctionnement ainsi que sa gouvernance.

Ainsi, en tant qu'établissement public de l'Etat elle agit comme outil de coopération entre l'Etat et les communes. Dans ce cadre, elle accompagne l'Etat dans le processus de régularisation foncière des occupations sans droits ni titre.

Afin de contribuer aux réflexions générales sur les modes d'occupation du littoral face aux contraintes recensées (urbanisme spontané, changement climatique, voire sargasses) et de commémorer cette date, l'Agence a souhaité organiser une table ronde à destination d'un public professionnel.

FINALITÉ ET OBJECTIFS

Ce séminaire a pour ambition de montrer qu'au-delà des contraintes présentes sur le littoral, les atouts que constitue ce territoire nécessitent que les acteurs publics et/ou privés s'emparent des différents sujets afin de mettre en pratique la résilience de l'archipel.

DATES ET LIEU DE L'ACTION

Organisé le 30 Novembre 2018, ce séminaire se tiendra à l'Hôtel Fort Royal situé à Deshaies, Guadeloupe.

08h30

Accueil

09h00

Visite du site de Rifflet (situé à 5 mn en voiture)

10h00

Allocutions de bienvenue

10h30

Atelier 1

De l'urbanisation spontanée à l'urbanisation encadrée ;

L'objectif de cet atelier est de présenter les difficultés et les impacts causés par l'urbanisation incontrôlée sur le littoral et singulièrement sur la zone des 50 pas géométriques et de dresser l'utilité/l'opportunité d'un meilleur contrôle de l'urbanisation de cette partie du territoire.

Intervenants :

- Jack SAINCILY, Directeur du CAUE de la Guadeloupe
- Narcisse ZAHIBO, Universitaire

11h30

Atelier 2

Occuper le territoire face aux risques naturels

L'objectif de cet atelier est de dresser un tableau des risques naturels auxquels est exposé le littoral ainsi que des difficultés que cela engendre, particulièrement en matière de besoin de relogement/relocalisation des occupants. Cette problématique sera présentée au travers du prisme de la zone des cinquante pas géométriques qui accroît les difficultés auxquelles doivent faire face les acteurs publics et privés.

Intervenants :

- Myriam ROCH BERGOPSOM, Directrice de l'Agence des 50 Pas Géométriques
- Ywenn DE LA TORRE, Directeur Régional du BRGM

11h30

Atelier 3

Sargasses : fléau ou opportunité ?

Le phénomène des sargasses, récurrent depuis une dizaine d'années, semble perçu comme un fléau qui ne peut être enrayeré, telle une fatalité. L'objectif de cet atelier est de présenter les différentes pistes de réflexions et/ou d'actions mises ou à mettre en place afin de combattre ce phénomène, voire de le valoriser notamment dans des domaines économiques.

Intervenants :

- Jean-Michel JUMEZ, Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre
- Jérôme ROCH, Directeur de l'ADEME Guadeloupe

16h00

Conclusion,

Camille PELAGE, Président de l'Agence des 50 pas





**29
NOV.**

**LA CREOLE BEACH HOTEL
LE GOSIER**

**CONFLITS URBAINS ET APPROCHES DURABLES
DANS NOTRE CONTEXTE GUADELOUPÉEN**

**30
NOV.**

**HOTEL FORT ROYAL
DESHAIES**

**LE LITTORAL : ESPACE MENACÉ DU TERRITOIRE
D'AVENIR**

À PROPOS DE...

Le Réseau d'Urbanisme Durable de Guadeloupe (RUDG) est une structure portée par le CAUE, l'ADEME et le CNFPT visant à sensibiliser, former et informer les acteurs du cadre de vie guadeloupéen aux bonnes pratiques en matière d'aménagement.

Outil de coopération Etat-Communes issu de la loi du 30 décembre 1996, l'**Agence des 50 pas Géométriques** assure l'accompagnement des occupants, l'aménagement et la mise en valeur du littoral, sur les secteurs urbains et d'urbanisation diffuse de la zone des cinquante pas géométriques.

CONTACTS ET INFORMATIONS

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GUADELOUPE

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46 - Petit-
Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex
Tél : 0590 81 83 85 – Fax : 0590 81 74 76
Mail : contact@caue971.org

